



---

# GT Transition écologique - Ville durable

Présentation du zonage pluvial parisien

23 avril 20024



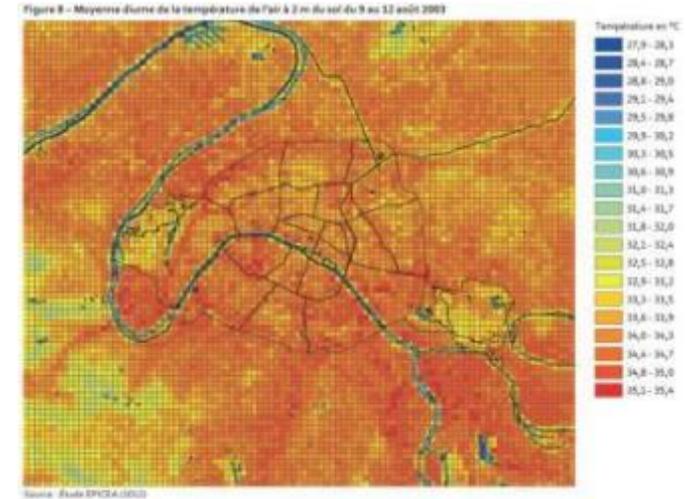
# Des enjeux environnementaux fort

## 1. Réduire les déversements d'eau unitaire dans le milieu naturel

- Protection du milieu naturel
- Réduction des volumes envoyés vers les STEP
- Épreuves olympiques 2024
- Baignades en Seine 2025

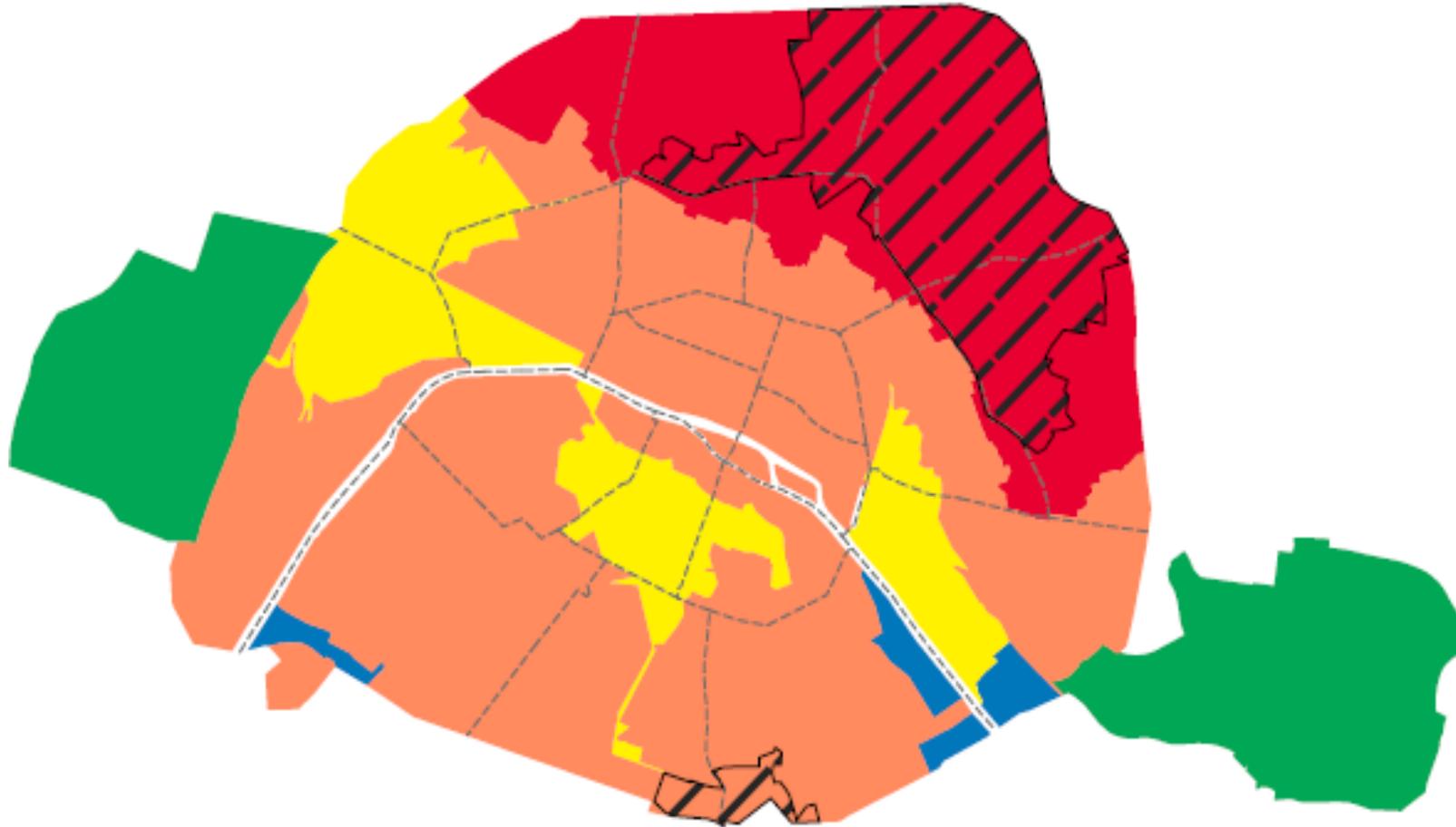
## 2. Réduire les débordements du réseau sur l'espace public lors des orages

## 3. Réduire les îlots de chaleur urbains



Un zonage approuvé en conseil de Paris en 2018 et annexé au PLU

# Le zonage pluvial parisien



**Zone rouge : abattement réduit**

 Règle du seuil de la lame d'eau de 4 mm  
Règle du pourcentage de 30% d'une pluie de 16 mm

**Zone orange : abattement normal**

 Règle du seuil de la lame d'eau de 8 mm  
Règle du pourcentage de 55% d'une pluie de 16 mm

**Zone jaune : abattement renforcé**

 Règle du seuil de la lame d'eau de 12 mm  
Règle du pourcentage de 80% d'une pluie de 16 mm

**Zone verte : abattement total**

 Règle du seuil de la lame d'eau de 16 mm  
(équivalent à 100% de la pluie de 16mm)

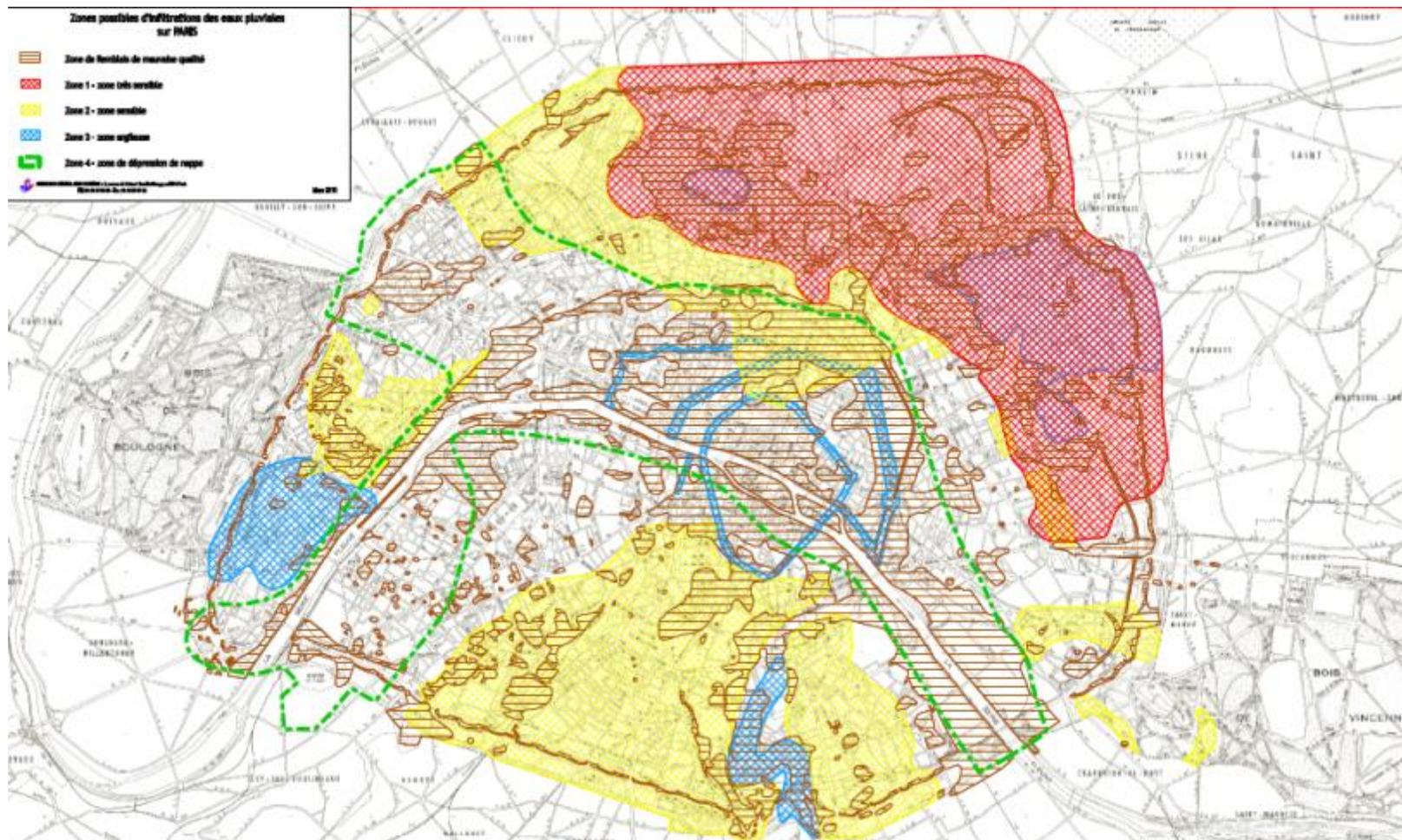
**Zones de protection au débordement du réseau d'assainissement**

**Zone hachurée**

 Des mesures de limitation des débits de rejets dans les égouts sont prescrites pour protéger le réseau d'assainissement en cas de forte pluie et de pluie décennale (non exclusive d'un abattement volumique correspondant à la couleur de la zone sous-jacente)

# Le zonage pluvial parisien

## Prise en compte du sous-sol parisien



Sensible (jaune), très sensible (rouge), argiles (bleu), remblais hétérogène (hachures), nappes hautes et déprimées (vert)

# Les jardins de pluie de l'Ecole du Breuil

